

## Annulation d'une opération chirurgicale suite à refus du test PCR.

Par **patale06**, le **04/10/2020** à **17:46**

Bonjour,

J'aurais besoin d'un renseignement concernant le test du PCR.

Suite à un cancer du sein, le chirurgien que j'ai rencontré en juillet a fixé une reconstruction chirurgicale le 9 octobre.

La semaine dernière, je suis allée dans une clinique privée pour rencontrer l'anesthésiste et sa secrétaire m'annonce que je dois passer le test du PCR 3 jours avant l'intervention.

N'étant pas malade et n'ayant aucun symptôme, je refuse ce test. Du coup, je suis obligée d'annuler cette opération que j'attendais avec impatience à mon grand regret.

Est-ce légal ou puis-je avoir un recours en justice ?

Merci pour votre réponse.

Par **jos38**, le **04/10/2020** à **18:17**

bonjour. la clinique est en droit de demander ce test avant toute opération chirurgicale. j'ai du mal à comprendre, ayant eu aussi un cancer du sein. l'absence de symptômes ne veut pas dire que vous n'êtes pas malade et vous priver de la reconstruction de votre sein pour ce motif...

Par **amajuris**, le **04/10/2020** à **18:58**

bonjour,

avant d'opérer, le chirurgien et l'anesthésiste doivent vérifier que votre état de santé est compatible avec l'opération projetée.

c'est pour cette raison qu'avant l'intervention, il vous est demandé un certain nombre

d'examens, prise de sang, scanner, certificat d'un dentiste....

vous pouvez refuser pour des motifs personnels, mais dans cette situation, les médecins annulent fort logiquement votre opération.

comment pouvez-vous être certain que nous n'avez pas le covid19, puisque 62% de personnes testées positives n'ont aucun symptôme.

votre seul recours, c'est de trouver un chirurgien qui accepte de vous opérer sans exiger ce test.

salutations

Par **Lorenza**, le **04/10/2020** à **20:53**

Bonjour,

C'est tout-à-fait normal puisque les cliniques privées comme les hôpitaux séparent les patients COVID et non COVID. On ne peut prendre le risque de contaminer toute la partie non COVID pour un caprice.

J'ai dû subir le test PCR en juin pour une intervention de gastro-entérologie, ça prend quelques secondes pour le prélèvement.

Par **patale06**, le **06/10/2020** à **14:21**

Bonjour et merci pour vos réponses.

Si j'ai refusé ce test c'est d'abord parce que je n'ai pas confiance, qu'il n'est pas fiable et que les autorités sanitaires prétendent qu'une gouttelette de postillon suffirait à déterminer si on est malade ou non

Cordialement

Par **Lag0**, le **06/10/2020** à **16:23**

[quote]  
qu'il n'est pas fiable

[/quote]  
Bonjour,

C'est vrai...

Le directeur de l'hôpital où est décédée ma belle-mère récemment me disait que le test, même bien fait, montre 40% de faux résultats. Il affirmait qu'elle était décédée du Covid alors que le test était négatif.

Alors quand on voit les conditions dans lesquelles sont faits certains tests et les "mélanges" de dossiers, on peut craindre encore plus de mauvais résultats.

Par **amajuris**, le **06/10/2020 à 16:29**

que vous ne fassiez pas confiance au test PCR, c'est votre droit, mais c'est le droit du chirurgien d'exiger que vous fassiez ce test avant de vous opérer.

Par **forcedouble**, le **07/10/2020 à 19:45**

j'ai eu la même chose pour une nuit à l'hôpital la semaine dernière pour un test de sommeil

pas malade du tout cela m'a fait suer en plus cette aiguille qui rentre dans le nez vraiment pas agréable et bien figurez vous que à l'hôpital il n'ont à aucun moment demandé le résultat du test, je dis cela je dis rien peut être une piste pour vous

Par **amajuris**, le **07/10/2020 à 20:36**

cela ne changera pas la position du chirurgien qui a le droit de refuser d'opérer un patient si celui-ci refuse de faire les examens ou les tests qu'il demande.

de plus en plus, avant d'opérer, les chirurgiens demandent un certificat établi par un dentiste relatif à l'état de vos dents, et cela même si vous n'avez pas mal, et même si vous n'avez jamais eu besoin d'un dentiste dans votre vie.

Article 47 (article R.4127-47 du code de la santé publique)

*Quelles que soient les circonstances, la continuité des soins aux malades doit être assurée.*

*Hors le cas d'urgence et celui où il manquerait à ses devoirs d'humanité, **un médecin a le droit de refuser ses soins pour des raisons professionnelles ou personnelles.***

*S'il se dégage de sa mission, il doit alors en avvertir le patient et transmettre au médecin désigné par celui-ci les informations utiles à la poursuite des soins.*

Par **jodelariege**, le **26/11/2020** à **17:34**

bonjour

quelles sont vos sources qui affirment que le test n'est pas fiable? vous etes professeur en médecine ? vous avez des études la dessus?

et si il n'est pas fiable quelle incidence sur votre opération chirurgicale? soit vous etes positive et vous etes opérée un peu plus tard ,soit vous etes négative et vous etes opérée à la date donnée...

vous pouvez refuser toute intervention médicale (coton tige dans le nez 7 secondes..) et le médecin est en droit de refuser de vous operer si vous refusez ce coton tige dans le nez....

Par **amajuris**, le **26/11/2020** à **17:51**

tinaturner,

les articles 16 et s. du code civil sont clairs, le corps humain est inviolable même après la mort, d'où le problème des dons d'organes.

si vous avez lu attentivement cette discussion, il n'a jamais été indiqué que le test covid est obligatoire, pas plus que ne le sera le vaccin , mais cela n'interdit pas à un chirurgien de refuser d'opérer un patient qui refuse de se faire tester.

il y a certes, le droit du malade mais il y a également le droit du chirurgien, de refuser ses soins pour des raisons professionnelles ou personnelles.

pour votre information, vous ne pouvez pas aller dans beaucoup de pays étrangers sans présenter un test covid négatif ou sans accepter de vous faire tester à l'entrée dans le pays, d'autres pays européens imposent même la quarantaine aux français.

tout le monde a des droits, les malades mais également le personnel soignant.

salutations

Par **ESP**, le **26/11/2020** à **18:00**

Repousser à plus tard une opération que vous attendez impatiemment, pour un simple test !!!Je ne lis pas dans vos posts, de raison réaliste à votre refus d'être testée ?

D'autant plus que si vous n'êtes pas testé et que vous êtes porteur ou porteuse du coronavirus, sans le savoir, si vous avez refusé le teste, vous mettez en danger la vie d'autrui.

Par **amajuris**, le **26/11/2020** à **18:37**

malheureusement l'égoïsme existe !

Par **Lag0**, le **27/11/2020** à **09:34**

[quote]

quelles sont vos sources qui affirment que le test n'est pas fiable? vous etes professeur en médecine ? vous avez des études la dessus?

[/quote]

Bonjour jodelariege,

Pour ma part, ma source est le directeur d'un grand hopital d'IdF qui me l'a bien précisé suite au décès de ma belle-mère il y a peu. Je m'étonnais qu'elle soit déclarée décédée du Covid alors que tous les tests étaient négatifs, ce directeur m'a franchement dit que les tests négatifs ne voulaient rien dire !

En fait, si le test est positif, le résultat est fiable, mais si le test est négatif, la marge d'erreur est énorme (40%). Donc on peut avoir un test négatif et être porteur du Covid...

Par **amajuris**, le **27/11/2020** à **10:45**

après avoir entendu depuis 9 mois, les médecins raconter tout et son contraire dans les médias, il est impossible de savoir la vérité si elle existe.

comme dans tout type de test, il existe des faux négatifs et des faux positifs

en outre généralement un directeur d'hôpital n'est généralement pas un médecin mais un administrif même s'il peut avoir de bonnes informatons sur ce sujet.

comme je l'ai indiqué, pour voyager dans certains pays, il faut présenter le résultat négatif d'un test covid même si ces tests son tpeu fiables.

mais cela ne change rien à la réponse apportée à la question initiale.

Par **ESP**, le **27/11/2020** à **19:14**

La validité des tests est ce qu'elle est, j'ai 5 positifs dans ma famille, dont 3 personnels médicaux ou hospitaliers. Leur réponse est autre...les faux négatifs sont dûs en grande partie aux prélèvements mal exécutés.

Mais ce n'est pas vraiment le sujet...de ce fil de discussion.